

## LAURÉAT 2021 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





## Principale région concernée : **Bretagne**



## Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- → Variété de gammes en fromages de vache, chèvre et brebis bio
- → Contractualisation à l'amont et aval
- → Bonne cohérence globale et financière du projet

## **Création d'une fromagerie (vache, brebis, chèvre) par la Fromagerie d'Arvor**

La Fromagerie d'Arvor souhaite travailler le lait en 100% Bio, en défendant le caractère artisanal et la production de proximité. En lien avec la laiterie de Kerguillet, la fromagerie va pouvoir profiter de son savoir-faire mais également des efforts techniques et commerciaux développés par la laiterie depuis plus de cinq ans. Le projet se compose de 3 volets :

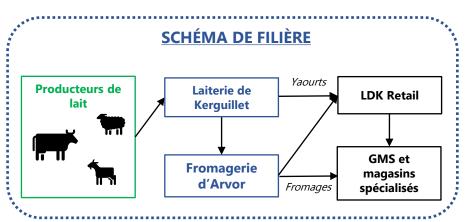
- Un programme d'investissement immobilier pour la fromagerie
- Un programme d'investissements matériels et immatériels : le matériel de transformation du lait en fromage va être acquis et des salariés liés à la production vont être embauchés
- Un programme de structuration de filière : Augmenter la contractualisation entre la fromagerie et les producteurs de lait de vache, chèvre et brebis bio afin de sécuriser l'amont et les approvisionnements de la fromagerie

Le projet se déroulera du 21 mai 2021 au 30 novembre 2024

Le porteur de projet : Fromagerie d'Arvor

Partenaires bénéficiaires : Laiterie de Kerquillet, SCI d'Arvor

Partenaire Associé: LDK Retail



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 862 269 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 583 427 €. Des financements de 40 000 € de la région Bretagne et de 70 880 € du dispositif industrie du futur de l'ASP ont également été sollicités.





